

**Rôle des acteurs dans l'orientation et le fonctionnement des
dispositifs de formation rurale pour le développement :
Le cas du village de Balandougou dans le cercle de Kita au
Mali.**

Résumé présenté par :

Mr Sadio CISSE

Expert Suivi - évaluation

Au projet PIB (BAD)

Tél : (00223) 671 46 78

E.mail : sadio_c2000@yafoo.fr

Mr Vincent Dami TRAORE

Université de Bamako

BP. 241 ENSUP

Tél. : 220 10 38

Cel. : 684 82 19

Bamako, le 15 Mars 2008

Introduction

Balandougou est situé dans la partie Nord-Ouest du cercle de Kita son chef-lieu de cercle, plus précisément à 25 kilomètres de la ville de Kita. Du point de vue climatique, le cercle se trouve à cheval entre le climat Guinéen-Nord et le climat Soudanien-Sud, avec une hauteur de pluie annuelle (isohyète) entre 900 et 1000 millimètres. Du point de vue de la pédologie, cette localité s'étale sur des sols sablo-argileux et, ce sont ces sols qui portent un vaste ensemble de plusieurs milliers de kilomètres forestiers. Cette étendue forestière s'appelle la forêt de Bambou (*Oxythenanthera abyssinica*) de Balandougou. C'est de ce grand ensemble qu'il s'agit dans les pages qui suivent.

En 1991, avec l'avènement de la décentralisation, cette forêt est passée aux mains des collectivités rurales. Par voie de conséquence, toutes les activités de formation des acteurs ont été orientées d'après une vision très spécifique, répondant à leurs besoins. Les différents rôles des acteurs se sont observés dans les domaines suivants : décentralisation, sensibilisation, aménagements forestiers, apiculture, sylviculture, techniques culturelles et suivi-évaluation.

Avant 1991, cette formation forestière était classée patrimoine national et son exploitation était subordonnée à l'obtention d'un permis de coupe, délivré par l'autorité centrale (Bamako) qui est située à 185 kilomètres de la zone forestière. Les permis de coupe délivrés par l'autorité centrale étaient acquis moyennant une modique somme de 50.000 F CFA, voire 100.000 F CFA à tout cassé. Ce permis de coupe autorisait son détenteur à charger l'équivalent « d'un camion remorque » de plusieurs tonnes de Bambou. Devant cette situation, les populations assistaient impuissantes.

Les actions d'orientation étaient nécessaires et les programmes mis sur pied concernaient les volets ci-dessous mentionnés :

- Elaboration d'un programme de formation forestière,
- Elaboration d'un programme d'alphabétisation des jeunes chargés de la brigade de surveillance,
- Adoption d'une formation au maniement d'armes et d'une certaine logistique : les motos en particulier,
- Elaboration et adoption d'un programme de sensibilisation des collectivités à la protection de cette forêt ainsi que les produits forestiers non ligneux ,
- Conception d'un programme de suivi-évaluation des activités ciblées,
- Elaboration d'un programme de lutte anti-érosive et de conservations des semences.

➤ Le premier rôle joué par les collectivités est certes celui de la protection forestière. Désormais aucun commerçant, aucun transporteur aussi bardé de permis de coupe soit-il, n'est autorisé à faire le plein de son véhicule. Depuis la tenue des états généraux, aucun banbou n'a quitté le village pour une quelconque destination.

➤ Le second rôle dévolu aux collectivités villageoises étant la surveillance les jeunes du village recrutés à cet effet, il se devaient d'être formés. Ceux là-qui n'étaient pas scolarisés ; devaient être alphabétisés. Donc la plupart des jeunes recrutés savaient lire et écrire. Cette disposition devait les rendre plus opérationnels. Toutefois, l'alphabétisation était obligatoire au niveau du village

tout entier. Elle concernait aussi bien les adultes (femmes et hommes), que les autres jeunes (filles et garçons). Le programme d'alphabétisation fonctionnelle était alors rendu obligatoire à l'échelle du village. Cet avantage, les villageois le ressentiront dans les actions de commercialisation et de suivi-évaluation.

- Le programme d'Information Education et Communication (IEC) n'était pas un vain mot. Ce programme devait renforcer la conviction des acteurs aux acquis forestiers. (espèces végétales, produits forestiers non ligneux : écorces, feuilles des arbres, latex, miel et autres produits.) L'abondance des cours d'eau et l'abondance des plantes mellifères (Ficus capensis, Ficus sicomorus, Khaya senegalensis, Vitellaria paradoxa), fait qu'il y a une prolifération du miel dans la forêt. Les populations devaient être formées à la récolte de ce miel. Des équipements conséquents leur ont été fournis : ruches kényanes, combinaisons pour la récolte et petits pistolets. Tous ces produits étaient de nature à développer ces collectivités villageoises.
- Dans le domaine de la formation professionnelle, le service régional des eaux et forêts basé à Kita entretenait la formation des villageois à la coupe de certaines espèces forestières, à l'aménagement forestier (enrichissement par des espèces étrangères, par la sélection ou plus précisément l'éradication d'espèces malades), l'aménagement aussi se fait par rapport à la fabrication des sanctuaires des animaux. Ces animaux, à partir du moment où le calme est revenu, sont également de retour dans cette zone forestière (on y rencontre aujourd'hui le lion, la panthère, le potamochère, l'élan de derby, le phacochère, la biche

Roberts etc. La faune sauvage prolifère parce que le calme est revenu et ces animaux ont quitté la zone Guinéenne plus au Sud pour cette zone Soudanienne Sud. C'est donc un manque à gagner pour les collectivités rurales de Balandougou et, partant, pour le Mali tout entier.

- Dans le domaine du suivi-évaluation, ces mêmes populations ont beaucoup appris. S'agissant de ces projets, elle les évaluent sur les critères suivants : efficacité, pertinence, efficience, représentativité et répiquabilité. Ces populations à partir du moment où elles ont appris ces techniques sont bien avancées pour leur autodeveloppement.
- Dans le domaine de l'agriculture, les sols de la zones sont sablo-argileux et gravillonnaires. Ce sont donc des sols pauvres. En matières de leur enrichissement les consignes sont claires : construction de ligne en cailloux simples ou de lignes en cailloux ensemencés de graminées. Ces graminées sont soit des andropogons (*Andropogon gayanus*, *Andropogon pseudapricus*, *Pennissetum pedicellatum* etc). Ces espèces sont conseillées pour la maîtrise des eaux et des sols, elles rendent le sols meuble et par conséquent, augmentent la productivité. Au niveau des sols gravillonnaires ce sont les techniques du zaï qui sont appliquées. Les techniques culturales mécaniques aussi bien que les techniques biologiques ne sont pas non plus occultées. Elles permettent aux populations de bien produire et elles sont donc enthousiastes pour tous ces programmes de formation orientés à leur endroit.

Conclusion : Ce cas de figure nous fait réfléchir sur la formation des acteurs locaux à partir d'orientations bien précises. Ce sont des initiatives pertinentes qui peuvent induire le développement durable. Il est certain que cette forêt, avant les états généraux était une propriété de personnes extérieures à la localité. Avec le changement d'orientation, les acteurs locaux se retrouvent parfaitement dans leur localité et se sentent impliqués dans sa gestion. Ils sont alors bénéficiaires de tout le patrimoine local, entre autres :

- l'augmentation de la pluviométrie,
- l'exploitation et /où le prélèvement de quelques espèces à des fins de constructions, de confection,
- l'utilisation des produits forestiers et non forestiers,
- l'aménagement à tous les niveaux.
- le développement de l'agriculture et des techniques culturales.

Balandougou est donc un exemple de responsabilisation des acteurs et il demeure un exemple d'amorce d'un développement durable.